

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté modificatif n° 1110 à la décision n° 890 du 23 mai 1967 accordant un congé en métropole à une institutrice détaché du cadre métropolitain

n° 1110 à la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 juin 1967

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Au lieu de : «Mme Lorenzi (Paulette), qui voyagera accompagnée de ses deux enfants : Patricia, née le 26 avril 1957, et Chantal, née le 13 octobre 1966, quittera Djibouti en Laon spécial du 7. juin 1967. «

Article 2

— À l'issue de son congé, Mme Lorenzi (Pau-lette) regagnera son poste dans les mêmes conditions suivant les instructions qui lui seront données. » Lire : «Art. 2. — Mme Lorenzi (Paulette), qui quitte définitivement le Territoire, voyagera accompagnée de ses deux enfants: Patricia, née le 26 avril 1957, et Chantal, née le 13 octobre 1966, par l'avion spécial du 7 juin 1967. >»
Art. 3:-supprimé Le reste sans changement.